

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

03340 NEUILLY LE REAL

☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 046 998 € à la section de fonctionnement et à 751 730 € en section d'investissement.

Le budget d'investissement finance :

- la fin des travaux de l'aménagement de la route de Bessay, du point propre et de l'aire de co-voiturage,
- la rénovation des toitures de l'école de la Sonnante et de la salle des jeunes,
- la construction d'un préau à l'école maternelle,
- la rénovation intérieure de la salle des jeunes et d'une salle de classe,
- des travaux de voirie rue du Bois de Bord.
- l'acquisition de différents équipements : un second radar pédagogique, des tables et bancs pour les manifestations extérieures, des tables et chaises pour la salle Henri Baron, un abri vélo, de rétroprojecteurs pour les TBI et de matériel informatique,...

Les taux des impôts locaux sont maintenus depuis 2013.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2015	TAUX MOYEN 2015		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2016
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	24.19 %	25.76 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	20.52 %	19.10 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	49.15%	35.68 %	28.98 %